



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 05 octobre 2020

SDDEA

### Assemblée Générale Élective du SDDEA

#### Nicolas Juillet, réélu Président, plaide pour que les Assemblées des Syndicats mixtes puissent être dématérialisées afin de mener à bien les évolutions structurelles du SDDEA et de sa Régie

L'Assemblée Générale Élective du SDDEA s'est tenue mercredi 30 septembre 2020 au Centre des Congrès de l'Aube. Cette élection constituait le premier temps fort du mandat 2020-2026 puisqu'elle visait à élire le Président et les Vice-Présidents du SDDEA pour les six prochaines années. Suite à une présentation rapide des différentes Directions qui composent le SDDEA et sa Régie, la partie délibérative s'est tenue.

Ont ainsi été élus par les 367 délégués présents :

- **Président du SDDEA : Nicolas JUILLET, Président sortant**
- **1<sup>er</sup> Vice-Président du SDDEA : Jean-Michel VIART**  
Christian BRANLE, ancien **1<sup>er</sup> Vice-Président** n'a pas souhaité se représenter afin de se consacrer pleinement à son nouveau mandat de Président du SDEDA (Syndicat des déchets), néanmoins il reste membre du bureau syndical du SDDEA.
- **2<sup>ème</sup> Vice-Président du SDDEA : Jean JOUANET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président sortant**
- **Vice-Président de l'Assainissement Non Collectif : Gilles JACQUARD, Vice-Président sortant**
- **Vice-Président de la démoustication : Rémy BANACH.** Après plus de 30 ans au service de la démoustication, Alain BOYER, ancien **Vice-Président**, a cédé son siège afin de se consacrer pleinement à son nouveau mandat de Président du Bassin Seine Aval.

Lors de cette Assemblée Générale, Messieurs Alain BOULARD et Thierry HILTZER ont été désignés au titre de personnes qualifiées pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie du SDDEA.

#### Réélection du Président du SDDEA

Nicolas Juillet, Président du SDDEA depuis 2001, a souhaité renouveler sa candidature pour poursuivre la structuration du SDDEA et de sa Régie, mener à bien la Stratégie d'adaptation au changement climatique, amorcée en 2018, et continuer à porter des projets de Territoire comme les Schémas d'Aménagement en Eau Potable qui sont en cours d'élaboration sur l'ensemble du département de l'Aube. À la suite du vote, il a obtenu 92,84% des voix exprimées (461 voix exprimées au total).

#### CONTACT PRESSE

Aurore Grasset  
Responsable communication  
Direction de la Coordination et des Affaires Juridiques  
aurore.grasset@sddea.fr  
06 47 03 04 88 - 03 25 83 27 27

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF,  
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET DE LA DÉMOUSTICATION (SDDEA)  
22 rue Grégoire-Pierre Herluison Cité administrative des Vassaules  
C.S. 23076 - 10012 Troyes Cedex  
Tél. : 03 25 83 27 27 • [www.sddea.fr](http://www.sddea.fr) • Email : [sddea@sddea.fr](mailto:sddea@sddea.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Dématérialisation des Assemblées, pour une meilleure sécurité sanitaire et souplesse des instances

Sous l'impulsion du Président réélu, Nicolas Juillet, le plaidoyer pour la dématérialisation des Assemblées Générales, des Bureaux Syndicaux et des Conseils d'Administration a constitué un réel temps fort de l'Assemblée.

En effet, si la précédente Assemblée Générale du SDDEA a pu se tenir en visioconférence pendant l'état d'urgence sanitaire, les syndicats mixtes ne sont pas autorisés à tenir de nouveau des Assemblées en visioconférence et ce en permettant aux élus d'y assister depuis leur domicile. Afin de garantir une meilleure sécurité sanitaire pour l'ensemble des élus, le Président a souhaité soumettre au vote du Sénat un amendement à ce propos soulignant le fait qu'il est « *primordial qu'une structure comme la nôtre soit également en capacité de continuer à débattre et à délibérer sereinement sur les questions nécessaires à son évolution, sans avoir à craindre pour la santé de ses membres, de leur famille et de leurs proches.* »

Cette délibération a été adoptée à 95,6% des voix exprimées.

Le Président du SDEDA, Christian BRANLE a proposé d'associer son Syndicat à cette démarche et a invité les autres syndicats du département à faire de même.

Cette Assemblée Générale s'est tenue dans le strict respect des normes sanitaires (masques obligatoires et désinfection des mains à l'entrée, respect des distances au sein de l'auditorium du Centre des Congrès).

#### CONTACT PRESSE

Aurore Grasset  
Responsable communication  
Direction de la Coordination et des Affaires Juridiques  
aurore.grasset@sddea.fr  
06 47 03 04 88 - 03 25 83 27 27

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF,  
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET DE LA DÉMOUSTICATION (SDDEA)  
22 rue Grégoire-Pierre Herluison Cité administrative des Vassaulles  
C.S. 23076 - 10012 Troyes Cedex  
Tél. : 03 25 83 27 27 • [www.sddea.fr](http://www.sddea.fr) • Email : [sddea@sddea.fr](mailto:sddea@sddea.fr)